



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

87/72

Allocution du
très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux
Affaires extérieures,
à la Conférence Norvège-Canada
sur les questions circumpolaires

TROMSO, NORVÈGE

Le 9 décembre 1987

Mesdames et Messieurs,

Le gouvernement canadien a récemment effectué, pour la première fois depuis 16 ans, une étude approfondie des relations internationales du Canada. Nous étions cette fois déterminés à ouvrir le débat sur la politique étrangère à tous les Canadiens. De St. John à l'est jusqu'à Victoria à l'ouest et jusqu'à Yellowknife au nord, les Canadiens nous ont exposé leurs points de vue et leurs préoccupations. Ils ont abordé tous les aspects de notre politique étrangère. Ils nous ont fait savoir sans détour que les Canadiens restaient aussi internationalistes, que leur vision du monde restait aussi globale que jamais, voire même davantage.

L'un des points essentiels abordés au cours de cette étude était le Grand Nord. Lors des audiences tenues devant le Comité parlementaire, le responsable Inuit, Mark Gordon, a fait valoir avec insistance que l'un des problèmes qui se posent dans le Grand Nord tient au fait que trop souvent les politiques touchant les régions du Nord sont élaborées sans consultations par des gens du Sud dans les capitales des régions tempérées. J'ai été frappé par le fait, comme ont dû l'être la plupart des Canadiens ici présents et que nous avons rencontrés à Tromsø - que cette ville est proche du 70e parallèle, soit très au nord du cercle arctique, et en fait plus au nord que le territoire continental du Canada.

Il est vrai qu'au Canada, la plus grande partie de notre population réside près de la frontière avec les États-Unis. Mais ce fait ne diminue en rien la conscience qu'ont les Canadiens d'appartenir à une région nordique. Même si le Grand Nord est une réalité plus tangible pour ceux qui y vivent que pour les autres Canadiens, le Nord et l'Arctique influent de façon particulière sur l'image que les Canadiens ont d'eux-mêmes. Pour reprendre les paroles d'une célèbre chanson canadienne:

"Mon pays ce n'est pas un pays, c'est l'hiver".

Il est tout à fait approprié que des Norvégiens et des Canadiens se rencontrent ici cette semaine. Comme nous l'a rappelé l'évocation mémorable d'hier soir, 500 ans avant la naissance de Christophe Colomb, des Scandinaves exploraient déjà ce qui devait devenir le Canada et s'y installer.

D'autres pays sont venus prendre possession des Amériques. Les hasards de l'histoire ont voulu que les Canadiens parlent aujourd'hui l'anglais et le français, et non le norvégien! Mais les peuples nordiques ont continué de pêcher et d'explorer dans le Nord canadien. Leurs expéditions se sont faites plus fréquentes à la fin du dix-neuvième siècle, alors que s'intensifiaient les recherches pour trouver un passage au Nord-Ouest. C'est un Norvégien, Amundsen, qui l'a finalement découvert. Larsen, le premier Canadien qui a emprunté ce passage, était d'origine norvégienne. De nombreuses îles et détroits portent le nom de grands explorateurs norvégiens tels que Nansen et Sverdrup. En fait, nous avons sans doute de la chance qu'aujourd'hui, la Norvège ne revendique pas la moitié nord du Canada!

Les Norvégiens ont participé à la vague massive d'immigrants venus au Canada entre les années 1880 et 1930. Ils se sont facilement adaptés à la société canadienne tout en conservant des éléments de leur culture et de leur langue distincte.

Si les Norvégiens ont tant apporté à la société canadienne, c'est parce que nos sociétés et nos valeurs sont remarquablement similaires. Je crois qu'à cet égard l'environnement nordique qui nous est commun est un facteur essentiel: nous avons dû, l'un et l'autre, mettre en valeur les régions les plus difficiles de nos continents respectifs.

Les Canadiens et les Norvégiens ont en commun une même attitude à l'égard de l'individu et de ses rapports avec la famille, la nature, Dieu ou son prochain. Il ne faut pas y voir une simple coïncidence, mais la conséquence d'une même géographie. Un climat rigoureux et la nécessité de survivre génèrent une attitude de partage, de coopération, de responsabilité.

Nous vivons les uns et les autres dans une société démocratique, mais surtout, nous croyons au même type de démocratie. Nous sommes passionnément épris de liberté et de justice. Nous croyons que collectivement, la société a le devoir de veiller au respect des droits des minorités, de protéger les plus défavorisés et de maintenir des normes élevées en matière de santé, de bien-être, d'éducation et de sécurité. En raison du climat, le gouvernement d'un pays septentrional a l'obligation de fournir des services, de renforcer l'économie et de protéger l'environnement.

De par leur situation géographique, nos sociétés ont également en commun l'éloignement: la plus grande partie du Canada est éloignée du coeur de l'Amérique du Nord, et la Norvège, du coeur de l'Europe. Sur le plan politique et militaire, nous ne sommes ni le plus grand ni le plus petit des États. Nous dépendons particulièrement l'un et l'autre de la conjoncture économique et politique internationale. Ces réalités ont fait de nos deux pays de fervents défenseurs d'institutions collectives et internationales telles que l'OTAN, l'OCDE et l'ONU. Dans un monde dominé par les grandes puissances et de gigantesques blocs économiques, des nations comme le Canada et la Norvège sont amenées à se comprendre et à s'entraider.

Les séances prévues par ce symposium ont porté sur la mise en valeur des ressources, les tendances historiques, la défense, les questions juridiques et les populations indigènes. Je voudrais aborder quelques questions concernant le Nord qui intéressent particulièrement le Canada et mon gouvernement. Il s'agit de questions pour lesquelles nous faisons appel à la compréhension, à l'expérience et à la sagesse de la Norvège; des questions sur lesquelles nous pouvons coopérer dans un contexte international plus large.

L'un des aspects de notre politique étrangère en ce qui touche le Nord n'est certes pas nouveau pour le Canada. En 1882, notre pays participait à la Première année polaire internationale. Depuis, le Canada porte un intérêt particulier à la coopération internationale dans les régions septentrionales.

La réponse de notre gouvernement à l'étude parlementaire conjointe des relations internationales a été centrée sur quatre grands thèmes d'une "politique étrangère globale pour le Nord". Voici ces thèmes:

- * Affirmer la souveraineté canadienne
- * Moderniser la défense canadienne dans le Nord
- * Préparer l'utilisation commerciale du passage du Nord-Ouest; et
- * Promouvoir une plus grande coopération dans l'ensemble des régions polaires.

Le défi majeur qui se présente au Canada est sa géographie, un territoire immense et unique formé de terre, d'eau et de glace.

Les eaux de notre archipel arctique se distinguent des eaux chaudes qui servent à la navigation internationale. Nos eaux sont en fait gelées pendant la majeure partie de l'année; la navigation en haute mer y est impossible. La ligne côtière correspond à l'endroit où l'eau fait place à la glace compacte, et non à l'endroit où l'eau rencontre la terre.

D'ailleurs, les Inuit canadiens vivent sur cette glace une bonne partie de l'année; c'est en quelque sorte leur patrie. C'est pourquoi, qu'il s'agisse de terre ferme ou d'eau solidifiée, le Canada revendique la souveraineté sur la totalité de ce territoire. En 1985, notre gouvernement a établi des lignes de base droites autour du périmètre de l'archipel arctique. Ces lignes définissent les limites extérieures des eaux appartenant historiquement au Canada.

Pour ouvrir nos eaux de l'Arctique, nous construisons actuellement le plus grand brise-glace au monde - un navire de classe 8. Il servira à maintenir ouverts les voies de navigation et les ports qui doivent rester fermés pendant une partie de l'année. Cela facilitera le commerce et la mise en valeur des ressources dont nous pouvons disposer dans le Nord.

Nous procédons à l'amélioration de l'infrastructure nécessaire au contrôle et au développement du Nord. Nous mettons au point des moyens permettant de fournir une meilleure information sur la météo, les marées, les courants et l'état des glaces. Nous mettons au point des instruments de navigation et de communication. Nous élaborons des règlements pour la navigation ainsi que pour l'aménagement et la protection de l'environnement. Nous négocions avec les États-Unis un accord selon lequel ils reconnaîtraient la nécessité d'obtenir le consentement du Canada pour faire passer un brise-glace américain dans les eaux septentrionales canadiennes. D'importants efforts visant à protéger l'environnement dans cette région ont été entrepris dès 1970, lorsque nous avons adopté la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques.

Toutes ces mesures sont essentielles pour assurer la sécurité de la navigation dans l'Arctique. Elles sont conformes à l'engagement qu'a pris le gouvernement de faciliter le transport maritime dans les eaux archipélagiques qui relèvent de notre souveraineté, et respectent les normes environnementales et de sécurité ainsi que le bien-être des habitants du Nord.

Nous avons également beaucoup fait pour la prospection et la mise en valeur des gisements pétroliers et gaziers. L'été dernier, nous avons expédié du pétrole de l'Arctique. Bien que réduites en raison de la baisse des cours du pétrole, nos activités de recherche et de mise en valeur en ce qui concerne les ressources nordiques se poursuivent, car elles constituent un investissement pour l'avenir.

Toutes ces mesures ont été prises par le gouvernement fédéral et les gouvernements des territoires, car les décisions qui concernent le Nord sont prises de concert par le gouvernement national et les gouvernements locaux. En fait, l'un des faits les plus marquants de l'évolution du Nord canadien est le transfert progressif du pouvoir et des responsabilités exercées par Ottawa dans cette région aux gouvernements du Nord. Notre gouvernement a également accéléré les négociations sur les revendications territoriales autochtones, processus complexe d'une importance fondamentale pour nos populations du Nord.

La coopération circumpolaire croissante entre les pays situés au nord du cercle arctique constitue un autre phénomène extrêmement important.

- dans les années 1960, nous avons joué un rôle déterminant dans la formation de la conférence internationale sur le pergélisol
- en 1971, nous avons participé à un atelier de travail canado-scandinave sur le caribou et le renne
- en 1976, nous avons conclu un accord sur la protection des ours polaires
- en 1983, le Canada et le Danemark ont conclu un accord sur la coopération dans le domaine de l'environnement
- en 1984, le Canada et l'URSS sont convenus de procéder à des échanges dans le domaine des sciences de l'Arctique
- dans les années 1980, nous avons appuyé la création de la conférence circumpolaire inuit
- et, dernièrement, le Canada et la Norvège ont renforcé leur engagement de coopérer dans les domaines de la science et de la technologie.

Le Canada participe donc depuis longtemps aux initiatives prises par les pays nordiques et mon gouvernement est déterminé à intensifier ses relations avec ses voisins de l'Arctique.

Comme nous souhaitons que se développe encore davantage la coopération pacifique entre les pays du bassin de l'Arctique, nous avons trouvé encourageante la déclaration faite par le secrétaire général Gorbatchev à Mourmansk le 1er octobre dernier, à savoir que l'Union soviétique désirait accroître la coopération bilatérale et multilatérale dans l'Arctique. Nous avons pris note de ses suggestions touchant la coopération dans les domaines de l'énergie, de la science et de l'environnement, entre autres.

Nous avons été heureux d'apprendre que l'Union soviétique s'intéressait à la création d'un Conseil des sciences de l'Arctique, projet auquel oeuvrent le Canada, la Norvège et d'autres pays. Je crois savoir que vous avez discuté de cette proposition, ainsi que du concept d'un Conseil du bassin de l'Arctique.

Nous avons également pris note de son intérêt pour le développement de liens culturels entre les peuples de l'Arctique. À cet égard, nous considérons comme particulièrement importants les contacts entre les Inuit, et les peuples autochtones du Canada, du Groenland, des États-Unis et de l'Union Soviétique qui habitent dans l'Arctique. Nous espérons que l'Union soviétique acceptera pour la première fois de participer à la prochaine Conférence circumpolaire inuit en 1989 ainsi qu'au Camp de jeunesse inuit en 1988, dont le Canada sera l'hôte.

Nous nous réjouissons donc de l'intérêt de M. Gorbatchev pour le Nord. Nous avons toutefois demandé des précisions sur ce que cela signifie en pratique. De plus, nous continuerons de poursuivre nos propres objectifs et à défendre nos intérêts dans l'Arctique.

Le discours de Mourmansk a également porté sur la paix et la sécurité. Des téléspectateurs de tous les pays ont vu hier le secrétaire général Gorbatchev et le président Reagan signer à Washington un accord sans précédent concernant la réduction des armes nucléaires. Cet accord de désarmement historique est une preuve tangible de l'amélioration des relations Est-Ouest.

Tout comme le Nord, la paix et la sécurité sont des questions vitales. Ce n'est que depuis les années 1950 que l'Arctique est devenu un point central des activités militaires, et a en conséquence pris une importance d'autant plus stratégique pour chacun d'entre nous.

Le Canada et la Norvège sont membres de l'OTAN. Nos deux pays savent que la défense collective est nécessaire pour dissuader l'agression et pour protéger notre mode de vie.

L'OTAN a permis à toute une génération de connaître la paix. L'Alliance est indispensable pour assurer notre défense et encourager le contrôle des armements et le désarmement. Bien que la dynamique des relations Est-Ouest puisse changer, que les relations entre les pays de l'Occident puissent également changer, le Canada a renforcé son engagement envers l'OTAN.

Chaque partenaire de l'Alliance doit s'efforcer de maximiser l'efficacité et la rentabilité de ses contributions. Peu après son élection, le gouvernement du premier ministre Mulroney a procédé à l'examen de la politique de défense du Canada. Nous avons établi qu'il y avait un écart sérieux entre nos engagements et nos capacités. Nous prenons des mesures pour supprimer cet écart. Nous avons conclu que nos réserves étaient inadéquates, notre matériel dépassé. Nous nous sommes attaqués à ces problèmes.

Nous avons également découvert que nos engagements étaient trop nombreux, dispersés et inefficaces. Nous pourrions certes déployer des troupes dans le Nord et la Norvège. Toutefois, un exercice récent a démontré qu'il ne serait pas militairement possible de maintenir ces troupes. Autrement, nous affaiblirions considérablement nos forces en Europe centrale.

Vous connaissez déjà les décisions qui ont été prises à la suite de cet examen. En Europe, le Canada concentrera désormais ses efforts sur le front central. Notre contribution à l'Alliance sera d'autant plus efficace, ce qui renforcera l'Alliance - et du même coup la sécurité de la Norvège - dans son ensemble.

Bien entendu, le Canada continuera de fournir un bataillon à la Force mobile du Commandement allié en Europe pour la protection du flanc nord.

En ce qui concerne l'Arctique, nous faisons l'acquisition de sous-marins nucléaires et de navires modernes dans le but d'améliorer substantiellement les ressources navales et aériennes essentielles au maintien des routes maritimes entre l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest.

Dans notre Nord, nous remplaçons notre réseau radar démodé par un système d'alerte moderne. Nos aéroports sont améliorés. D'avantage d'avions sont déployés et les vols de surveillance se sont faits plus nombreux. Davantage d'exercices militaires ont lieu, et des systèmes de surveillance sont mis au point afin de déceler les sous-marins hostiles en puissance.

Les sous-marins nucléaires que nous acquérons pour les opérations de l'Atlantique et du Pacifique serviront aussi à déceler et à contrer toute activité navale ennemie dans l'Arctique, particulièrement sous la glace où aucun autre moyen de contrôle n'est efficace.

Dans son discours de Mourmansk, M. Gorbatchev a proposé:

- 1) la création d'une zone dénucléarisée en Europe septentrionale
- 2) la limitation de l'activité militaire dans les eaux des mers Baltique, du Nord, de Norvège et d'Islande
- 3) l'examen d'une interdiction totale de l'activité navale dans des zones fixées d'un accord mutuel.

Le Canada est soucieux d'élaborer des politiques réalistes visant à renforcer la sécurité et la stabilité de la région de l'Arctique, mais nous avons de graves réserves à faire au sujet de ces propositions. Nos installations dans le Nord, dont j'ai parlé plus tôt, ont toutes un caractère défensif. La démilitarisation proposée de notre Nord impliquerait que nous abandonnions nos défenses.

De même, les propositions qui visent à faire du Nord une zone dénucléarisée ou à restreindre les mouvements de navires de guerre dans des régions comme la mer de Norvège ne tiennent pas compte du fait que la menace créée par les armes nucléaires est mondiale, et non régionale. L'Est et l'Ouest ont, l'un comme l'autre, des forces

nucléaires massives, capables d'anéantissement mutuel -- armes qui se déploient sur terre, sur mer et dans les airs, et cela à l'échelle de la planète.

Certaines de ces armes peuvent se trouver dans l'Arctique. Certaines peuvent survoler l'Arctique, mais la menace tient à la rivalité entre l'Est et l'Ouest, et non à l'Arctique. Proclamer que l'Arctique est une zone dénucléarisée ou restreindre certains mouvements de navires dans cette zone ne ferait rien pour réduire le danger créé par ces armes. Cela aurait un effet déstabilisateur pour d'autres régions.

M. Gorbatchev semble accorder uniquement son attention à la partie ouest de l'Arctique sans parler de la mer de Béring ou des autres eaux adjacentes de l'URSS. Il ne précise pas comment une interdiction de l'activité navale serait vérifiée ou imposée. De toute évidence, il ne conviendrait pas de parler de l'Arctique de l'Ouest et non de l'archipel soviétique.

Enfin, les propos de M. Gorbatchev ne reflètent pas les actes de son gouvernement. À la différence du Canada ou des pays nordiques, l'Union soviétique a une concentration énorme de forces militaires et d'armes dans la région arctique.

De l'avis du Canada, les meilleurs chances de progrès vers une sécurité renforcée dans l'Arctique résident dans une approche équilibrée et graduelle à l'égard du contrôle des armements et du désarmement. Notre sécurité dans l'Arctique est fonction directe de la solidarité et de la cohésion de l'Alliance, du climat des relations Est-Ouest et des progrès accomplis vers des réductions équilibrées des armes nucléaires.

Le Nord est profondément ancré dans l'esprit des Canadiens. Il évoque des images de beauté stupéfiante et d'extrêmes de climat. Nous avons des impressions contradictoires d'immenses ressources naturelles enfermées dans un milieu incroyablement fragile. Nous recherchons à la fois la modernisation dans le Nord et la préservation des modes traditionnels de vie. Nous cherchons à protéger la précieuse écologie et la beauté du Nord, tout en les rendant accessibles aux gens du Sud.

Tout au cours de notre histoire, nous avons eu aussi des rêves du Nord, évanouis souvent au contact de ce dur milieu. J'espère que nous avons tiré certaines leçons de notre expérience. J'aimerais en proposer quelques-unes.

La première leçon, c'est l'importance cruciale de la coopération. Sept pays seulement ont un territoire au nord du cercle arctique. Cinq d'entre eux seulement ont un rivage sur l'océan Arctique. Le Nord a peut-être de l'importance pour tous, mais les populations de tous ces pays se trouvent en grande partie bien au sud du cercle arctique.

Si l'on veut progresser afin de relever les défis du Nord, il doit y avoir partage d'informations, d'idées, d'expérience et de technologies entre les pays les plus directement touchés. Le Canada et la Norvège sont particulièrement bien placés pour prendre l'initiative de ce partage. Ce séminaire est vraiment d'une importance particulière pour favoriser le développement de cette coopération et pour maintenir cet élan. Le Canada est prêt à envisager d'accueillir une autre réunion des pays nordiques en 1988 ou 1989.

Deuxièmement, nous devrions exploiter les améliorations que connaissent les relations Est-Ouest afin de poursuivre une coopération pacifique entre tous les pays de l'Arctique. L'Union soviétique occupe 50 % de tout le littoral de l'Arctique. Bien qu'elle soit en tête dans certains domaines du développement, elle a encore beaucoup à apprendre de nous dans d'autres domaines. Nous avons en commun des problèmes, celui de l'environnement par exemple, qui exige une coopération.

Le Canada se propose d'élargir ses programmes arctiques avec l'Union soviétique et d'autres pays de l'Arctique. Ensemble, nous pouvons mettre en valeur ce paysage aux immenses défis, nous pouvons protéger cet environnement fragile. La coopération dans le Nord peut assurément contribuer à renforcer la confiance. C'est un pont jeté entre nos sociétés.

La troisième leçon, c'est que nous avons tous à apprendre des Inuit et des Saami, peuples qui vivent depuis de nombreux siècles dans le Nord. Et nous pouvons retirer des leçons qui s'appliquent bien au-delà de l'environnement nordique. Permettez-moi de citer ces paroles de Robert Williamson, anthropologue canadien qui a consacré sa vie à l'étude du Nord.

"Dans l'Arctique canadien ... j'ai trouvé la Paix. C'était le peuple Inuit qui vivait là-bas, et c'étaient ses valeurs. Ces gens vivaient en interdépendance ... ils savaient qu'ils dépendaient pour leur survie de l'harmonie et de la coopération. Ils avaient trouvé des

moyens de réduire la méfiance à un minimum, de canaliser le stress de façon positive, et de se retirer avec intégrité de toute possibilité de conflit."

Ce sont là les leçons que nous devons tous apprendre. Dans le Nord et partout dans le monde. Je vous remercie.